

Contrat de mise à disposition Salle de Convivialité

La Commune de Villers-lès-Luxeuil met à disposition la salle de convivialité à :

Particulier : Madame, Monsieur

Président, secrétaire, trésorier de l'association :

Adresse (siège social si association) :
.....

Afin d'y organiser (type de manifestation)

Nombre de personnes (maximum)

Formule vaisselle +(au-delà de 36 couverts et service complet) oui non

Nombre de tables :

Nombre de chaises

Date et heure de la manifestation

Date et heure de la remise des clés

Date et heure de la restitution des clés

Caution de 300.00 € remise le chèque n°

Attestation d'assurance responsabilité civile déposée le

Relevé du compteur électrique

A la remise des clés	kWh
Au retour des clés	kWh
Total conso	kWh

Total à payer au prix de € le kWh : € x kWh = €

<p>Montant de la mise à disposition - tarifs 2022</p>
--

Objet	Tarif	Quantité	Total
Week-end Habitant de la commune	200 €		
Journée hors week-end Habitant de la commune	90 €		
Week-end Habitant extérieur de la commune	300 €		
Journée hors week-end Habitant extérieur de la commune	110 €		
Formule vaisselle	60 €		
Electricité (suivant relevé)	0,22 €/kWh		
Casse ou perte de vaisselle			
État des lieux			
Dégradations			
MONTANT TOTAL			

L'utilisateur déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et en accepte les conditions.

L'utilisateur

Le Maire, Christophe VALOT

Documents transmis : Règlement intérieur
 Recommandations
 Copie du contrat